

# Se former aux techniques de l'entretien professionnel M3 : "La conduite d'un entretien professionnel"

## Contexte

---

Par son article 27, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, complétée du décret d'application du 12 juin 2020, supprime la référence à la notation dans la FPH à partir de janvier 2021 pour la remplacer par l'entretien professionnel comme modalité d'appréciation de la valeur professionnelle. Cette nouvelle méthode, inspirée du privé, marque un changement de culture. Et qui dit changement de culture, dit accompagnement au changement, car la mise en place de ce nouveau système nécessite appropriation, implication et volonté de tous les acteurs. Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par cette réforme : elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (ex. fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et à la fixation d'objectifs.

## Objectifs

---

- Identifier quelles situations délicates pourraient faire l'objet d'un échange entre pairs.
- Rechercher des pistes de solutions sur les différents types de situations problématiques identifiés dans la typologie.
- La conduite des entretiens délicats et la qualité de vie au travail.

## Renseignements complémentaires

---

**FORMATION EN DISTANCIEL MERCI DE PRECISER L'ADRESSE EMAIL DU STAGIAIRE LORS DE L'INSCRIPTION**

## Programme

---

**Le repérage de situations professionnelles qui peuvent rendre un entretien délicat.**

- Quelles situations ?
- Liées au contexte ?
- Liées aux agents ?

- Liées à la dynamique relationnelle encadrant / agent ? Quelles pistes de solutions pour maintenir le cap d'un entretien constructif ?
- Pistes relationnelles.
- Pistes organisationnelles. La conduite d'entretiens délicats et la qualité de vie au travail.
- Comment se préserver en cas de situations complexes ?

**Public**

**Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus**

**Exercice**

**2024**

**Code de formation**

**24AFR**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**PRISMA**

**Durée**

**N/C**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GRUPE 1**

**Le 26 mars 2024**

DATE : 26/03/2024 MATIN - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/01/2024

FORMATION EN DISTANCIEL MERCI DE PRECISER L'ADRESSE EMAIL DU STAGIAIRE LORS DE L'INSCRIPTION